



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 15/05/2023

Votre annonce n°23-65660 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

J12 Avis de concours appel d'offre Dir24

Département(s) de publication : **27, 76**

Annonce No **23-65660**

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE CONCOURS

Directive 2014/24/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

1.1) NOM ET ADRESSES

AFPI EURE SEINE ESTUAIRE, 115 rue Desramé, Point(s) de contact : Christophe Van Hulle, 76620, Le Havre, F, Téléphone : (+33) 2 85 29 17 76, Courriel : contact@cubik-amo.fr, Code NUTS : FRD22

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.cubik.marches-securises.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.cubik.marches-securises.fr>

1.2) PROCÉDURE CONJOINTE

1.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

<http://www.cubik.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <http://www.cubik.marches-securises.fr>

1.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre type : AFPI

1.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Éducation

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un centre de formation de l'UIMM à Evreux

Numéro de référence : 21228-MOE

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 71220000

Descripteur supplémentaire :

Mots descripteurs : Maîtrise d'œuvre

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 71000000

Descripteur supplémentaire :

II.2.4) Description des prestations : La mission de maîtrise d'œuvre attribuée à l'issue de la phase d'offre est composée : - de la mission de base, dont le contenu est défini aux articles R. 2431-4 et R. 2431-8 à R. 2431-18 du CCP, incluant : - Les études d'esquisse (ESQ) - Les études d'Avant-Projet Sommaire (APS) - Les études d'Avant-Projet Définitif (APD) - Les études de Projet (PRO) - L'Assistance pour la passation des Contrats de Travaux (ACT) - Les études de Visa (VISA) - La Direction de l'Exécution des contrats de Travaux (DET) - L'assistance apportée au Maître de l'ouvrage lors de la Réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR) - des autres éléments de mission de maîtrise d'œuvre suivants : - Ordonnancement, Pilotage et Coordination de chantier (OPC) - Quantitatifs Tous Corps d'Etat (QUANT) - Etudes environnementales (étude cas par cas, DLE) En cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur. Un pouvoir sera à fournir par chaque co-traitant Aucune exclusivité n'est imposée sur ce dossier. Il est toutefois interdit à un architecte mandataire de se présenter dans plusieurs groupements. Les tâches suivantes seront effectuées par un ou plusieurs membres du groupement dans les conditions suivantes : Le candidat seul ou le groupement candidat devra comprendre un architecte DPLG ou DE-HMONP et un ou plusieurs BET ou ingénieurs-conseils spécialisés développant impérativement les compétences suivantes : o L'architecture, o Economie de la construction, o Ingénierie des structures, o Ingénierie des fluides (électricité, chauffage, ventilation, plomberie, solaire) o Ingénierie de l'acoustique, o Ingénierie de la thermique o Ingénierie des VRD et du paysagement, o Ingénierie de l'OPC. o Ingénierie environnementale (étude de cas par cas, DLE)

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

Mots descripteurs : Maîtrise d'œuvre

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION****III.1.10) Critères de sélection des participants :****III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ****III.2.1) Informations relatives à la profession :**

La participation est réservée à une profession particulière :

Indiquer profession :

SECTION IV : PROCÉDURE**IV.1) DESCRIPTION****IV.1.2) Type de concours**

Restreint

Nombre de participants envisagé : 3

ou Nombre minimal :

/ Nombre maximal :

IV.1.7) Noms des participants déjà sélectionnés :**IV.1.9) Critères d'évaluation des projets :**

Phase 1 (candidature) : 1-Capacités professionnelles appréciées au regard des références fournies par le candidat et de leur adéquation au projet (50%) 2-Capacités techniques appréciées au regard de l'organisation, des moyens et de la qualification du candidat ou de l'équipe candidate et de leur adéquation au projet (50%) Phase 2 (offre) : 1- Qualité du parti architectural proposé et relation au site - (20%) 2- Qualité de la réponse fonctionnelle apportée (organisation fonctionnelle et fonctionnement général) - (35%) 3- Pertinence des solutions techniques et environnementales proposées (pérennité des ouvrages, performances) - (20%) 4- Prix selon la justification apportée au respect du coût d'objectif fixé (précision et crédibilité de l'estimation) et la pertinence des coûts d'exploitation d'entretien et de maintenance projetés - (25%)

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**IV.2.2) Date limite de réception des projets ou des demandes de participation**

19 juin 2023 - 15:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à participer aux candidats sélectionnés :

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation :

français

IV.3) RÉCOMPENSES ET JURY**IV.3.1) Information sur les primes**

Une ou des prime(s) sera/seront attribuée(s)

Une prime sera attribuée : oui

Nombre et montant des primes à attribuer : La prime est fixée à 20000 eurosHT

IV.3.2) Détail des paiements à verser à tous les participants :

Le paiement de la prime se fera à l'appui d'une facture remis à l'issue du jury du choix du projet lauréat. Le paiement se fera dans un délai de 30 jours.

IV.3.3) Contrats faisant suite au concours

Le(s) lauréat(s) du concours sera/seront attributaire(s) des marchés de services faisant suite au concours : oui

IV.3.4) Décision du jury

La décision du jury est contraignante pour le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : oui

IV.3.5) Noms des membres du jury sélectionnés :

1. Architecte en cours de désignation

2. Architecte en cours de désignation

3. Bruno Potier

4. Dominique Blondel

5. Gaël Lirzin

6. Jean-Pierre Soulié

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES****VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS****VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Rouen, 53, avenue Gustave, Flaubert - cS 50500, 76000, Rouen, F, Téléphone : (+33) 2 32 08 12 70,

Courriel : greffe.ta-rouen@juradm.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Tribunal Administratif de Rouen, 53, avenue Gustave, Flaubert - cS 50500, 76000, Rouen, F, Téléphone : (+33) 2 32 08 12 70,

Courriel : greffe.ta-rouen@juradm.fr

VI.4.3) Introduction de recours :**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :****VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

15 mai 2023

Eléments de facturation :

Numéro d'engagement juridique : AFPI-ESE - Evreux

Classe de profil : Déb. privés - Pers. morale

Libellé de la facture : AFPI EURE SEINE ESTUAIRE Comptabilité 115 rue Desramé, F-76620 Le Havre.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 19 juin 2023

Objet de l'avis : marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un centre de formation de l'uimm à evreux

Nom de l'organisme : AFPI EURE SEINE ESTUAIRE

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



> Informations légales